

IFCA

FORMATION DES AVOCATS

7 DECEMBRE 2026

PROGRAMME DETAILLE

ACTUALITES DE « L'APPEL AVEC REPRESENTATION OBLIGATOIRE EN MATIERE CIVILE »

Intervenant :

Me Guillaume BAUFUME, ancien avoué à la cour d'appel, avocat au barreau de LYON

Programme:

Il s'agit d'une révision des notions de base dont le plan est développé ci-dessous, en fonction de l'actualité jurisprudentielle récente

. Introduction

La conception de l'appel/ la concentration des moyens/

I. APPEL ORDINAIRE

1. Champ : droit commun
Schéma général
2. L'appelant: obligations et sanctions L'intimé :
obligations et sanctions L'intimé incident :
obligations et sanctions
3. Les incidents

II. APPEL ABREF DELAI

1. Champ: cas spéciaux (sur demande ou de plein droit)
schéma général
2. L'appelant : obligations et sanctions
3. L'intimé : obligations et sanctions L'intimé
incident : obligations et sanctions Les
incidents : le président

III. APPEL A JOUR FIXE

- Droit commun : péril ou de plein droit
L'appelant: obligations et sanctions L'intimé :
obligations et sanctions
1. Droit spécial : appel compétence
Particularités

IV. QUESTIONS TRANSVERSALES OU SPECIALES

L'acte d'appel/ l'appel limité Les
conclusions d'appel L'effet
dévolutif/ l'évocation Le premier
président
L'appel nullité
Fins de non- recevoir/ nullités Le
timbre fiscal
La voie électronique La
saisie immobilière
L'appel plan de cession
Mise en état conventionnelle issue du décret du 18 juillet 2025

L'EXECUTION PROVISOIRE

Intervenant

Me Dominique Fleuriot, docteur en droit, avocat au barreau de la Drôme

Programme

L'appel d'un jugement/les difficultés nées de l'exécution provisoire

IFCA

FORMATION DES AVOCATS

OBJECTIFS	La procédure d'appel - avec représentation obligatoire - en matière civile						
PUBLIC CONCERNE	Avocats et secrétaires de cabinet d'Avocat						
PREREQUIS	Etre inscrit au Barreau ou travailler dans un cabinet d'avocat						
COMPETENCES METIERS	Maitriser la procédure civile						
PROGRAMME DETAILLE	Cf. Programme détaillé						
MOYENS PEDAGOGIQUES	IXI Séance de formation en salle IXI Mise en situation ☐ Etudes de cas						
	Autres (préciser) :						
MOYENS TECHNIQUES	IXI Support projeté IXI Paper-board Autres (préciser) : documentation technique disponible sur site						
INTERVENANT	Me Guillaume BAUFUME, ancien avoué, avocat Me Dominique FLEURIOT, docteur en droit, avocat						
SUIVI	Les stagiaires signeront une attestation de présence par demi-journée.						
EVALUATION	A l'issue de la formation, il sera délivré une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée précise de l'action						
DIPLOME DELIVRE	Attestation de présence.						
INSCRIPTION	<table><tr><td>Date formation 07 décembre 2026</td><td>Durée : 4 heures 30</td><td>Tarif: 144.00 € TTC</td><td>Effectif 40</td></tr></table>			Date formation 07 décembre 2026	Durée : 4 heures 30	Tarif: 144.00 € TTC	Effectif 40
	Date formation 07 décembre 2026	Durée : 4 heures 30	Tarif: 144.00 € TTC	Effectif 40			
Forma-tions@wanadoo.fr ifca-formations-avocats.fr							
MODALITES COMPLEMENTAIRES							
LIEU	VALENCE Hôtel de Lyon – 23 Avenue Pierre Sémard						

